

AVERMES

ensemble

LE MAGAZINE AVERMOIS
SEPTEMBRE 2015

Intervention
d'Isao, artiste,
dans les maternelles

VIE SOCIALE



Travaux centre bourg >5

JEUNESSE



Politique jeunesse >4

CADRE DE VIE



Fonds Maurice Franc >8



La canicule de l'été a mobilisé le CCAS auprès de nos séniors, conseils et vigilance accrue de la part de nos employées lors du portage des repas à domicile, démarche au domicile pour les personnes inscrites sur le registre canicule. Si la municipalité a affirmé sa solidarité à l'égard de nos aîeux, je sais aussi que cette dernière est régulièrement assurée par les Avermois auprès de leurs parents et de leurs voisins.

Le « bien vivre ensemble » s'est une fois de plus pleinement exprimé au sein de notre commune.

C'est dans ce même état d'esprit que nous poursuivons nos emplois d'été en faveur des étudiants. Ces derniers découvrent le monde du travail à travers l'apprentissage de métiers manuels, tout en bénéficiant d'émoluments souvent nécessaires à la poursuite d'études supérieures.

L'été est propice à la réalisation de nombreux travaux, en particulier dans les deux groupes scolaires pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions de réussite scolaire. Avec les familles, la municipalité en a fait une de ses priorités.

Les travaux d'aménagements routiers ont été nombreux tant en urbain qu'en secteur plus rural, améliorant ainsi le cadre de vie de chacun.

Grâce à l'implication et au dynamisme de la vie associative avec le soutien des agents et des élus, vous découvrirez combien la rentrée et les mois suivants sont riches en événements culturels, sportifs et économiques. Chacun doit trouver là des moments de plaisirs partagés et de convivialité.

La Commune est la collectivité centrale de la vie démocratique de notre Pays, la proximité, les échanges avec les élus, tout comme la diversité des compétences attribuées en fait un échelon auquel les citoyens sont attachés et que nous devons préserver.

Dans un monde enclin au gigantisme, au regroupement à tout va, nous devons être vigilants. L'entraide, la coopération doivent être privilégiées pour être encore plus efficaces. C'est ce que nous réalisons avec les communes voisines.

J'aime ma commune, opération initiée par l'association des Maires de France, vous permettra de venir échanger en mairie avec vos élus le 19 septembre.

Bonne rentrée à tous

Alain DENIZOT
Maire d'Avermes
Conseiller départemental

Mairie d'Avermes
04 70 46 55 03
www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication :
Jean-Michel Zammite

Maquette : RG Publicité

Impression :
Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Septembre 2015

Photos : Mairie d'Avermes

Sommaire

Edito	>2
Vie sociale et citoyenne	>3-4
Economie	>5-6
Culture	>7-8
Brèves	>9-10
Tribune des groupes	>11

Carine PANDREAU, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse

Avec près de 400 enfants scolarisés, Avermes a une jeunesse dynamique. Comment la municipalité accompagne-t-elle ses jeunes ?

L'éducation des jeunes est au centre de nos priorités. Elle s'organise par la mise en place d'activités périscolaires et extrascolaires en complément du soutien au temps scolaire.

Nous souhaitons améliorer les conditions de réussite de tous les élèves. **La mise en œuvre des temps d'activités périscolaires (TAP), permet à tous les enfants de découvrir la pratique d'activités culturelles, sportives ou de loisir.** Plus de 90% des enfants sont inscrits à ces activités que nous avons souhaité maintenir **gratuites**, nous en avons également simplifié les modes d'accès et l'organisation.

La mise en œuvre des TAP est aussi un moyen de soutenir et mettre en avant nos associations locales : La Lyre Avermoise, l'amicale laïque Avermes section VTT, le SCA tennis et bien sûr l'ALJA qui intervient et coordonne activités et animations dans tous les temps extra-scolaires de l'enfant.

Nous soutenons les projets scolaires qui portent sur le vivre ensemble et le développement durable. A la rentrée 2014 nous avons instauré, avec succès, le compostage des déchets alimentaires en restauration scolaire.

Aidés des animateurs, les enfants trient ce qui peut être récupéré pour nourrir un élevage canin et ce qui peut être composté sur place afin d'alimenter leur futur jardin.

Menez-vous des actions pour les enfants après le primaire ?

Notre implication auprès des jeunes se poursuit bien après le primaire. Ainsi nous soutenons l'aide aux devoirs pour les collégiens encadrée par des adultes bénévoles.

Notre politique d'aide en faveur des jeunes, c'est également favoriser les lieux d'échanges, de projets et d'écoute. **Notre salle des jeunes, encadrée par Arnaud Martins, animateur, organise des activités tout au long de l'année, encourage les projets individuels ou collectifs de jeunes avermoises.** Nous avons soutenu un voyage Erasmus, la création d'une émission de radio par deux adolescents, nous nous impliquons dans la vie associative et les manifestations de la commune.

Dans un contexte économique difficile, quelles sont les orientations budgétaires pour les écoles ?

Nous avons maintenu un fort investissement et souhaitons garder les meilleures conditions matérielles. Chaque année les bâtiments scolaires font l'objet de travaux, nous avons équipé les classes de 4 tableaux numériques, ordinateurs, tablettes et classes informatiques mobiles. **Ce qui fait d'Avermes une des communes de l'agglomération les mieux équipées.** Enfin, nous prenons en charge l'ensemble des fournitures scolaires pour les enfants ainsi que de nombreux dépla-



cements dans et en dehors de l'agglomération. C'est notamment le cas pour la piscine où nous permettons aux élèves de la grande section de maternelle au CM2 de profiter de cet enseignement complémentaire.

Quelles nouveautés pour cette rentrée 2015 ?

Nous travaillons à la mise en place d'un espace famille internet qui permettra de payer en ligne la cantine et simplifier notre système. Cela devrait être opérationnel à la rentrée des vacances de toussaint.

Nous avons mis en cohérence toutes nos actions dans un projet éducatif de territoire adopté par tous les partenaires intervenant auprès des enfants et par le conseil municipal de juillet. **Nous souhaitons être au service de tous les jeunes, et les soutenir, de la petite enfance jusqu'à leur premier emploi.**



Arnaud Martins Animateur jeunesse à Avermes

« Je suis le référent jeunesse de notre commune. A l'écoute des jeunes, je fédère et met en œuvre les projets. »

J'encadre le Conseil Municipal Jeune, l'aide aux devoirs, la salle des jeunes, et participe aux TAP.

La salle des jeunes est forte de plus de 50 adhérents, elle est ouverte les après-midi : les mercredis et les samedis, en période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances.

Cet été les jeunes auront profité d'un séjour à Eurodisney, d'une journée canoé, de sorties karting, bowling, paintball ou laser-game, ainsi que des soirées pétanque et barbecue.

Une expo des graffs réalisés lors d'un stage organisé en avril sera présentée cet automne à la Passerelle. »

L'aide aux devoirs pour les collégiens débutera le 6 octobre.

Elle a lieu les mardis et jeudis de 17h45 à 18h45 à la salle des jeunes.

Elle est gratuite et ouverte à tous les jeunes collégiens avermoises.

**Renseignements et inscriptions
Arnaud Martins : 06 17 45 16 76**



Création d'un petit jardin à la Souris Verte

Dans le cadre des ateliers communs, Véronique, auxiliaire de puériculture et Céline, assistante maternelle ont eu à cœur de faire découvrir aux enfants les joies du jardinage. En collaboration avec les services techniques municipaux, elles ont pu concrétiser ce projet dans la cour du multi accueil. Ainsi les enfants du multi accueil et du RAM ont pu semer des radis, planter des carottes... et surtout arroser et voir grandir les légumes !

Projet Erasmus à Terrassa

Jayb Bernier membre de la Junior Association d'Avermes Squat Jeunes et étudiant en 2^e année de droit à l'Université d'Auvergne, a pu participer à un projet européen Erasmus en s'intégrant pour l'occasion à un groupe de jeunes conduit par une autre Junior Association, celle-ci départementale, Parijeunes.

Le groupe, composé de quatre garçons et quatre filles, est parti du 9 au 16 juillet à Terrassa, commune espagnole de Catalogne, où, hébergés avec d'autres jeunes européens (italiens, roumains, espagnols), ils ont échangé et travaillé sur des questions relatives à la promotion des associations locales afin de les rendre plus attractives pour les jeunes.

Une expérience enrichissante pour Jayb Bernier qui souhaite rejoindre l'association Parijeunes afin de participer à de nouveaux projets.



Au premier plan à gauche Jayb Bernier !!

Intervention d'Isao, artiste, dans les maternelles



Le 2 juin, Isao, l'artiste qui exposait ses œuvres à la Passerelle, est intervenue chez les enfants de grandes sections de maternelle pour partager avec eux ses techniques et son univers poétique... La qualité des œuvres produites par les enfants témoigne du succès de ces interventions.

Remise des dictionnaires

La municipalité a remis des dictionnaires aux 39 élèves avermois de CM2, en présence notamment de Carine Pandreau, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse et d'Alain Denizot, maire. Cette cérémonie fut l'occasion d'encourager les futurs collégiens dans la poursuite de leurs études et de souhaiter une bonne retraite à Mme Roncigli, directrice de l'école J. MOULIN.



Travaux réalisés



Travaux de voiries
(ici chemin de Ravard)



Réalisation de la terrasse de l'extension ALJA en juillet



Nettoyage des
bacs à sable
des écoles



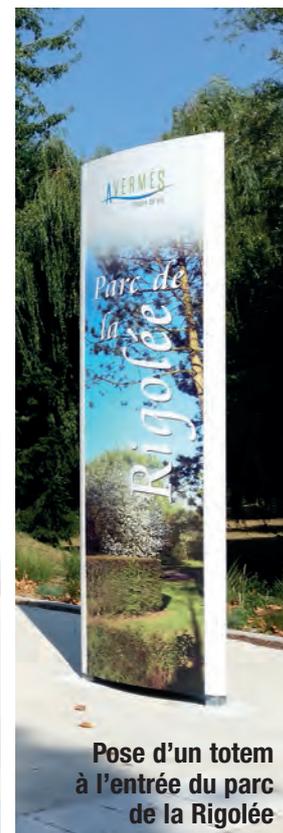
Rénovation des courts
de tennis, inaugurés en juin



Création d'une cloison entre le dortoir
et une salle d'activité (maternelle Jean Moulin)



Création du rond-point avenue des Isles en août



Pose d'un totem
à l'entrée du parc
de la Rigolée

« Portes de l'Allier », enfin !

La construction avance bon train à la ZAC « Portes de l'Allier ». Les constructions de l'hypermarché et des structures d'accueil des nouvelles enseignes s'élèvent rapidement.

Nous nous en réjouissons, car AVERMES et son maire se sont très largement impliqués en toute discrétion pour faire avancer un dossier en proie à de nombreux embrouillaminis.

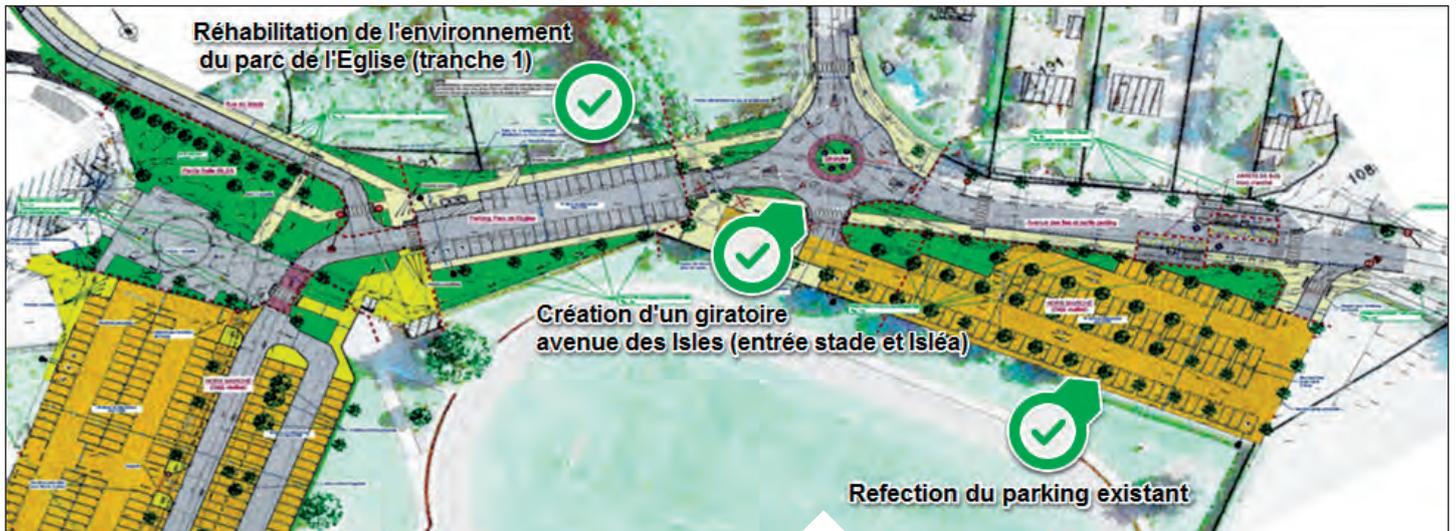
Cette nouvelle zone est attendue avec impatience par toute l'agglomération, elle en renforce l'attractivité et permettra un développement de l'emploi qui fait aujourd'hui cruellement défaut.

Autorisations d'urbanisme et aménagements divers sont suivis avec attention et au plus près par les élus et les services de notre ville. Ils sont de notre responsabilité et nous n'avons pas souhaité les transférer à la communauté d'Agglomération.

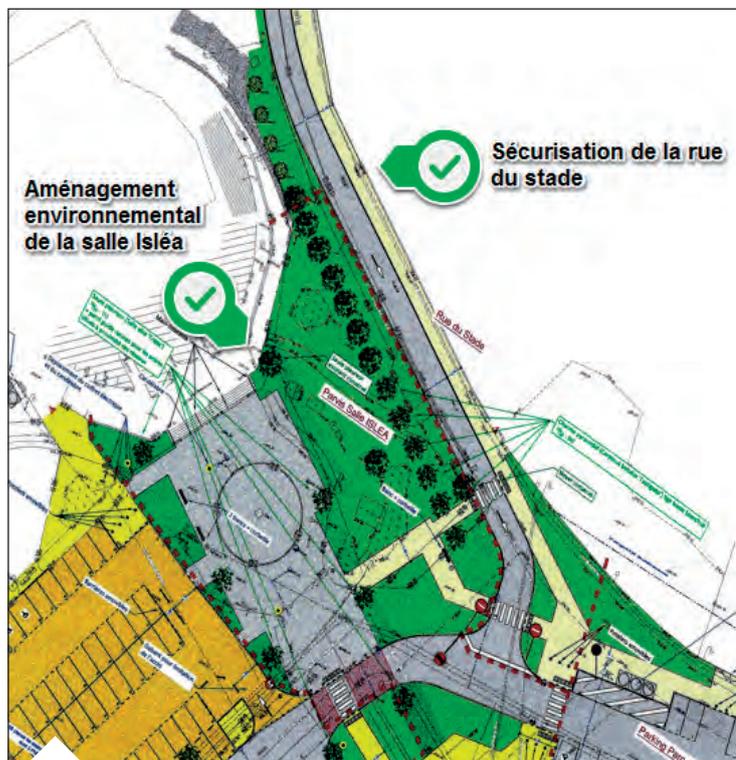


Futurs travaux en centre bourg

TRAVAUX PRÉVUS EN 2015



TRAVAUX PRÉVUS EN 2016



Aménagement environnemental de la salle Isléa :

OBJECTIFS :

- Création d'un parvis devant la salle Isléa et suppression du bassin
- Aménagement des espaces verts de chaque côté du parvis

Sécurisation de la rue de stade :

OBJECTIFS :

- Réfection du revêtement de la rue
- Création d'une voie douce matérialisée rejoignant les voies douces du parking du parc de l'église et de l'avenue des Isles-Réfection du revêtement de la rue
- Création d'une voie douce matérialisée rejoignant les voies douces du parking du parc de l'église et de l'avenue des Isles

Réhabilitation de l'environnement du parc de l'Eglise (tranche 1) :

OBJECTIFS :

- Permettre l'organisation du stationnement.
- Matérialiser l'emplacement du Point d'Apport Volontaire (verres, plastiques, papiers).
- Réduire la largeur de la voie de circulation et réduire la vitesse
- Créer et séparer les voies douces (piétons et cycles) tout en assurant une continuité avec l'avenue des Isles.

Création d'un giratoire avenue des Isles :

OBJECTIFS :

- Permettre de réguler les flux de circulation venant de l'avenue des Isles, du rond-point François Mitterrand, du stade ou de la salle Isléa, et du parking arboré.
- Réguler et réduire la vitesse.

Réfection du parking avenue des Isles :

OBJECTIFS :

- Aménager l'avenue des Isles pour aborder l'entrée sur le nouveau rond-point.
- Créer une entrée et sortie du parking arboré qui donne directement dans le rond-point.
- Modifier la sortie de ce même parking sur l'avenue des Isles en face le Chambonnage.

ZAC cœur de ville

Un local à vocation commerciale

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Cœur de Ville, une enseigne alimentaire de proximité recherche pour son développement un exploitant ou un couple.

Pour tous renseignements et mise en relation avec le porteur de projet :

Mairie d'Avermes 04 70 46 55 03
Contact : Sylvie Boutron - sboutron@mairieavermes.fr

Une nouvelle saison culturelle qui a du peps !

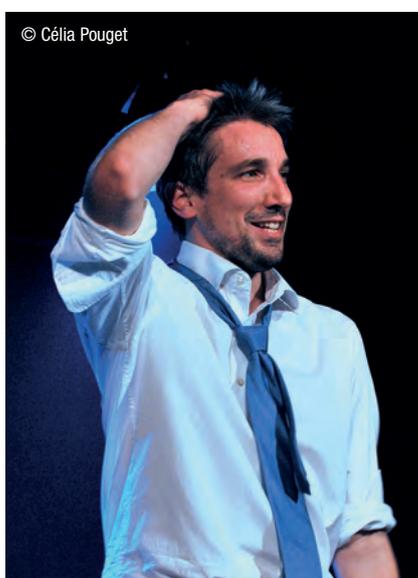
La programmation d'Isléa 2015-2016 s'annonce éclectique et colorée. De bons moments de détente et de plaisir en perspective.



© Yann Orhan

5 têtes d'affiche :

L'acteur **Tcheky Karyo** se dévoilera sous un autre jour, en concert avec Les Bienveillants (le 20 novembre), l'humoriste **Guillaume Meurice** vous fera rire aux éclats (le 23 janvier), **Luce** vous charmera avec ses chansons amusantes et rythmées (le 28 janvier), l'américaine à la voix folk-soul envoûtante, **Beverly Jo Scott**, vous contera les bayous du delta (le 3 mars) et **Manu Lanvin** vous fera vibrer avec son blues fifties endiablé (le 7 avril) !



© Célia Pouget



© Paul Rousteau



© Santina Vaccalluzzo

4 soirées clubs :

Cette saison ne serait pas complète sans les artistes accueillis en version café-concert « Isléa Le Club » : le Canadien **The They Call Me Rico** ouvrira la saison avec son blues folk'rock (le 1^{er} octobre), ensuite **The H.O.S.T** fera la part belle au rock (le 3 décembre), suivi du subtil duo féminin **MadamAscar** (le 11 février) et enfin **Moonjackers** mettra folk et pop indé à l'honneur.



© Culture d'en face

2 dates en partenariat avec l'AVCA :

Rajoutez à cela deux rendez-vous organisés en partenariat avec l'AVCA et qui fêteront respectivement leurs 25 ans cette année :

La Nuit des musiques trad' avec le trio Brou Hammon Quimbert qui engagera la soirée par un concert et la terminera par un répertoire à danser, ainsi que Bâtons de Quartier qui ouvrira le bal (le 17 octobre).

Les Journées Nature, clôtureront la saison du 21 au 25 mai, sur le thème « **Des bêtes pas si bêtes !** ».

Cette année encore, vous avez la possibilité d'assister aux différents spectacles via une formule d'abonnement très avantageuse :

- **le pass-partout**, permet d'accéder aux spectacles de la grande scène au prix de 40 € les 3 spectacles distincts, 50 € les 4 ou 60 € les 5.

Quant aux soirées café-concert « Isléa Le Club », le tarif est unique (5 €).

NOUVEAUTÉ : Dans le cadre de partenariats, nos abonnés bénéficieront du tarif réduit sur la saison culturelle d'Yzeure, sur le festival Jazz dans le Bocage et sur les visites au CNCS.

Pour toute information et réservation :

Billetterie d'Isléa 04 70 34 23 65 / saisonculturelle@mairieavermes.fr

Le programme détaillé de la saison est disponible gratuitement dans les différents sites de la mairie : Isléa, Passerelle, à l'accueil et sur le site internet de la commune et chez nos partenaires.

À la découverte des figurines Gallo-romaines...

À son décès, M. Maurice FRANC, archéologue avermois amateur et éclairé, a légué à la commune d'Avermes un fonds de documents (textes, iconographies, objets) autour des figurines Gallo-romaines de Terre Blanche de l'Allier. Ces figurines, très présentes dans notre département, posent encore de nombreuses questions quant à leur présence, leur destination, leur mode de fabrication.

L'Atelier Patrimoine de l'Association pour la Vie Culturelle d'Avermes (AVCA) travaille actuellement à l'inventaire du fonds Maurice Franc pour une restitution publique de ses travaux.



Dans le cadre des Journées du Patrimoine, seront organisées les premières Rencontres Maurice Franc le samedi 19 septembre, à partir de 14h en mairie d'Avermes.

Petits et grands pourront, à cette occasion, découvrir la richesse de ce fonds documentaire à travers :

- un rallye pour les enfants,
- une exposition relatant la démarche de M. Maurice Franc, présentant de nombreux documents de ce legs,
- la présentation des travaux d'archéologie préventive menés sur la future zone commerciale qui ont permis, entre autres, de mettre au jour une tête de figurine blanche (une Vénus),
- une évocation de M. Maurice FRANC sous forme de souvenirs croisés,
- une mise en voix d'un des textes du fonds Maurice FRANC.

Sachez également que les figurines gallo-romaines de terre blanche vont envahir, dans les jours précédents cette manifestation, commerces et services du centre-bourg ainsi que les étals du marché du samedi matin.

Ateliers d'art plastique

Les ateliers d'art plastique proposés par la plasticienne de la Passerelle, Magali Soule, vont débiter une nouvelle saison. Ces ateliers ont lieu les mercredis suivant le rythme scolaire, de 14h à 15h30. Ils s'adressent aux enfants de 6 à 11 ans qui souhaitent aborder la sculpture, la peinture, le dessin. En fin d'année, les enfants présentent leurs travaux au public lors d'un vernissage qui leur est consacré.

Renseignements et inscription : 04 70 46 64 64



Exposition photographique de Frédéric Hébert

Revivez les temps forts de la saison culturelle d'Avermes 2014-2015 à travers « l'œil » de Frédéric Hébert. Entrée libre, aux heures d'ouverture d'Isléa.

A partir du 14 septembre et pendant toute la saison à Isléa



Jeanne Cherhal, concert du 26 février 2015

© Frédéric Hébert

Mise en place d'un club de lecture à la Passerelle

Que vous soyez friand de lecture, de films ou de musique, vous pourrez partager vos impressions avec les autres membres dans une ambiance conviviale. Animés par un personnel de la médiathèque, ces rendez-vous auront lieu une fois par mois au sein de la structure et sont accessibles à une dizaine de personnes.

**Renseignements et inscription :
04 70 46 62 43**

La sécu a 70 ans !

En octobre 2015 nous fêterons le 70^e anniversaire de la Sécurité Sociale.

Au-delà de la commémoration des ordonnances de 1945, cet anniversaire est l'occasion de réfléchir à ce que représente, ce que signifie, ce que porte la Sécurité Sociale aujourd'hui, 70 après sa fondation.

Une manifestation se déroulera les 10, 12, et 13 octobre 2015 à la salle Isléa à Avermes. Des stands, ateliers, conférences, présenteront l'activité des organismes de sécurité sociale : Caisse Primaire d'Assurance Maladie, (CPAM), Caisse d'Allocation Familiales (CAF), Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF), Régime Social des Indépendants (RSI), Caisse de retraite et Santé au travail (CARSAT), Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Des animations permettront aux visiteurs de s'exprimer sur les valeurs et l'avenir de la Sécurité de la Sociale.



Tout public - Entrée gratuite - Les 10, 12, et 13 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h à Isléa

Le CCAS partenaire de la CAF pour les séjours familles et adolescents

Le CCAS dans le cadre du développement de nouvelles actions en 2015 facilite le départ en vacances des familles avermoises et des jeunes pour les inciter à vivre des vacances collectives dans un objectif d'ouverture culturelle. En partenariat avec la CAF, 4 familles avermoises ont séjourné sur une semaine au centre de vacances de Brétignolles, un adolescent est parti en colonie de vacances durant deux semaines et 3 autres adolescents ont pu parfaire leur apprentissage de l'anglais lors du séjour de deux semaines. Le financement se répartit entre la CAF, le CCAS, une participation des familles et une partie du don de 5 800 € alloué au CCAS par l'Association "Avermes d'Hier à aujourd'hui" pour développer des actions en faveur des jeunes adolescents avermoises.



Samedi 17 octobre de 9h à 13h - parking du marché



Marchés des Producteurs de Pays



La municipalité en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Allier organise son quatrième marché des producteurs de pays. Fort de ses succès précédents, nul doute que ce marché qui propose une large gamme de produits fermiers locaux saura réjouir les avermoises et tous les passionnés de notre terroir.

Brèves

Repas des aînés le samedi 21 novembre 2015



Les inscriptions auront lieu du 26 octobre au 13 novembre auprès du CCAS : 04 70 46 86 48



Nouvelle association à Avermes

Une nouvelle association voit le jour sur notre commune :

My'Danse, qui propose des danses rythmiques le mercredi de 19h30 à 20h30 dans la salle de l'école Jean Moulin d'Avermes.

Renseignements :
04 70 42 79 96
07 77 94 13 03 (après 18h).

Inscriptions le mercredi 9 septembre.

Collecte des textiles par l'Association des Paralysés de France

Le samedi 26 septembre, l'A.P.F met en place, sous l'appellation « Moisson du cœur », son dispositif de ramassage au porte à porte des vêtements et des chaussures. Les camions, munis d'une affiche « Moisson du Cœur » circuleront pour récupérer les sacs que vous aurez déposés sur le trottoir avant 8h.

L'atelier théâtre des enfants... c'est reparti !

Tu as entre 8 et 16 ans ? L'univers du théâtre te fascine ? Tu as envie de t'investir au sein d'un groupe d'apprentis-comédiens tout au long de l'année ? Alors cet atelier est sans doute le lieu où tu pourras découvrir une expression artistique qui te correspond. Tu pourras ainsi préparer au fil des séances, une pièce dont tu seras acteur sur la scène d'Isléa en juin prochain.

Les cours débuteront le mercredi 16 septembre et auront lieu à Isléa, les mercredis de 14h30 à 16h. Les inscriptions sont ouvertes à tous (mais le nombre de places est limitée à une dizaine de jeunes).

Renseignements et réservation : Isléa saison culturelle
Tél. : 04 70 34 23 65 - saisonculturelle@mairieavermes.fr

Emplois saisonniers

Cet été la commune d'Avermes a employé quatre jeunes au sein des services techniques municipaux. Ils ont réalisé des travaux de peinture, de petits entretiens, ou encore du désherbage.



« Les D'moiselles de Bourbon »

La 13^e édition du tournoi « les D'moiselles de Bourbon », parrainé par Alizé CORNET, a une nouvelle fois enthousiasmé les amateurs de tennis sur les courts d'Avermes.

Pour la 2^e année consécutive, il était destiné aux jeunes filles de 13 ans dont les classements s'échelonnaient de 30 à 4/6. Les ligues d'Auvergne, Dauphiné Savoie, Flandres, Normandie, Limousin, Bretagne, Guyenne, Champagne, Languedoc Roussillon, Pays de la Loire, Côte d'Azur, Val de Marne, Lyonnais et Lorraine étaient représentées, Lola MARANDEL (5/6) de la ligue de Lorraine s'est imposée face à Marie GUILLAUME, 5/6 de Guyenne. L'organisation orchestrée par l'ensemble des bénévoles a été saluée par tous les intervenants.

La réussite de cette manifestation qui s'est déroulée du 17 au 20 juin, revient à tous les acteurs ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés qui la soutiennent.



Reprise de concessions

Dans le cadre de la gestion, de l'entretien et de la sécurité du cimetière, la municipalité va procéder à la reprise de concessions arrivées à expiration.

Arrêté « Reprise de concessions échues » disponible en téléchargement sur le site internet de la commune - rubrique : Votre Mairie / Information cimetière.

38^e bourse - échanges de miniatures automobiles, trains et jouets anciens

Cette manifestation organisée par le Mini-Auto-Club 03 aura lieu à Isléa le 25 octobre de 9h à 16h30 sans interruption.

Entrée visiteur : 2 euros.



Plus de renseignements auprès de M. Benincasa au 06 12 99 73 22

Mise en œuvre d'un règlement local de publicité

Communiquer sur ses activités, son emplacement ou tout simplement attirer l'attention de ses clients actuels et potentiels est une condition majeure du succès d'une entreprise. L'équipe municipale d'Avermes l'a bien compris mais elle souhaite également préserver le cadre de vie des habitants en limitant les pollutions visuelles grâce à l'élaboration d'un règlement local de publicité sur le territoire de la commune.

Pour accompagner la mise en œuvre de ce document, la commune instaure, à partir du 1^{er} janvier 2016, la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Toute entreprise ayant des dispositifs publicitaires doit effectuer une déclaration annuelle auprès de la commune avant le 1^{er} mars de chaque année, ainsi que dans les deux mois suivant la création ou la suppression d'un dispositif.

Plus d'informations sur le site internet de la commune - rubrique : Votre Mairie / Taxe sur la publicité extérieure.



Venez dialoguer avec vos élus !

Le 19 septembre de 10h à 12h, venez rencontrer vos élus à la mairie. A l'heure où l'on parle de réduction de crédits publics, de réduction de la dette, il est important de comprendre quel est l'impact de la réduction des dotations aux communes, quels en sont les enjeux pour Avermes. Des élus d'Avermes vous proposent de vous rencontrer afin d'exposer leurs actions, les choix faits, la politique financière de la commune.



Votez aux élections régionales de décembre !

Votez aux prochaines élections régionales des 6 et 13 décembre prochains. **Vous n'êtes pas encore inscrit ?...** Il n'est pas trop tard ! Toute demande déposée entre le 1er janvier 2015 et le 30 septembre 2015 sera prise en compte et vous permettra d'accomplir votre devoir électoral...

Tribune des groupes

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Adhésion à crédits

Le président de la communauté d'agglomération vient d'inventer un nouveau concept : l'adhésion à crédit. La première année d'adhésion, le service est gratuit, les années suivantes il sera payant sans que Moulins communauté ne puisse en indiquer le coût « Qui vivra, verra et payera ! »

Moulins communauté propose à toutes les communes d'adhérer à ce service d'instruction des documents d'urbanismes. Avernès a choisi de garder la maîtrise de **son** urbanisme et de s'associer avec l'agence technique départementale. Conformément au mandat que vous nous avez donné, nous avons fait le choix de l'efficacité au service des Avernois, les autorisations d'urbanisme ne doivent pas se décider sur Moulins.

Courroux de M. le Président de l'agglomération. Crime de lèse-majesté ! Il faut s'expliquer, se justifier... Qu'en est-il du principe de libre administration des

communes ? N'y aurait-il qu'un chemin, qu'une voie à suivre, celle décidée par le président de la communauté d'agglomération ? Quelle piètre image de la démocratie locale. « Je décide, il exécute » avait dit en son temps un président de la République. La mairie d'Avernès et son Maire ne sont ni ministère, ni ministre placés sous l'autorité du Président de l'agglomération. Nous avons voté sur la base d'éléments objectifs, connus et indiscutables donnés par le département, face à l'absence de propositions concrètes de l'agglomération. Il appartient au président de Moulins communauté d'avoir la même rigueur, la même garantie de service que ce qui est proposé par le Département.

Nous espérons également que cette même rigueur sera appliquée dans la mise en œuvre des services communs, services à mettre en œuvre dans l'intérêt commun et non pas la mise en commun des services au seul bénéfice de la ville de Moulins et de son maire.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

La mutualisation des services reste à l'ordre du jour à plusieurs titres.

Rappelons qu'elle concernera à plus ou moins brève échéance l'ensemble des contribuables de Moulins communauté.

Rappelons que cette mutualisation concernera les seuls effectifs à temps plein sur leur poste, autrement dit, tous les agents municipaux travaillant sur plusieurs postes ne seront pas concernés. C'est le cas pour la majorité des communes qui ont toutefois voté le schéma de mutualisation !

Rappelons le postulat avancé par le législateur et martelé par le Président de Moulins communauté : garantir une meilleure qualité de services pour nos concitoyens par une gestion rigoureuse des finances. Ceci démontrerait-il que jusqu'alors la mauvaise qualité des services dominait et représentait la volonté dispendieuse de vos élus ? Faisons abstraction dans le même élan de la valeur de nos agents qui pour le coup aurait un meilleur environnement de travail !

Ceci ressemble à s'y méprendre à une arnaque comme celle de mettre en avant les valeurs de la république ou la démocratie à titre d'argument sans faille, mais qui ressemblent à des coups d'éventail utiles à ne faire que du vent.

La réalité est toute autre : faute de perspectives concrètes, notre souci majeur concerne justement les personnels mutualisés et leur devenir sans aucune garantie quant aux missions, l'encadrement et les carrières.

Rien dans le schéma proposé ne repose sur un véritable travail sur les besoins des communes, sur les lieux d'implantation des personnels et des matériels mutualisés.

Les élus communistes et républicains n'acceptent pas cette façon d'agir et réclament une table ronde sur les principes conventionnels d'une mutualisation des moyens librement choisie et étalonnée selon les besoins.

GRUPE UNION DE LA DROITE - VIVONS AVERNES

La Commune d'Avernès est la seule commune de l'agglomération, sur les 14 communes devant impérativement faire un choix au sujet de l'instruction de son droit des sols, **à avoir préféré les services de l'Agence Technique Départementale de l'Allier du Conseil Départemental à ceux du service commun de Moulins Communauté.**

Notre Maire, 1er Vice-Président de Moulins Communauté, ne devait-il pas défendre à ce titre le vivre ensemble, et en l'occurrence le travailler ensemble ?

Il n'assume même pas sa position en Conseil Communautaire en se défaussant sur le Conseil Municipal, comme si notre Maire n'avait pas donné de consigne !

Le fait que ce soit le Conseil Municipal, moins vos 4 élus d'opposition, qui ait voté pour le principe de mutualisation mais contre le schéma de mutualisation proposé ne dédouane en aucune manière notre Maire de sa responsabilité

d'initiateur, avec Yzeure, de cette délibération !

La question d'un choix partisan se pose de manière légitime.

Yzeure a pourtant déjà émis le souhait d'adhérer au service commun, Avernès quant à elle affirme que la situation n'est pas fermée !

Les conséquences financières de cette décision ne sont pas aussi neutres que veut bien le dire la majorité. Le coût d'instruction par l'ATDA des autorisations d'urbanisme est de 40 € par acte.

Alors que Moulins Communauté, conscient de la nécessité d'un certain rodage du service, a voté la gratuité la première année.

Les contribuables avernois apprécieront certainement cette décision de refuser d'adhérer quand le service est proposé gratuitement par Moulins Communauté, et d'y adhérer peut-être par la suite lorsque ce dernier sera devenu payant !



ISLEA & LA PASSERELLE

SAISON CULTURELLE

2015 - 2016

AVERMES

11 septembre
BANANA SPLEEN

1^{er} octobre
THEY CALL ME RICO

du 9 octobre au 2 janvier
KEVIN BOURLARD

16 octobre
LES BONS CONTES

17 octobre
NUIT DES MUSIQUES
TRADITIONNELLES

20 novembre
TCHEKY KARYO

1^{er} décembre
LES BONS CONTES

3 décembre
THE H.O.S.T

du 15 janvier au 26 mars
GREGOIRE DUCHAMP

23 janvier
GUILLAUME MEURICE

28 janvier
LUCE

29 janvier
LES BONS CONTES

11 février
MADAMASCAR

3 mars
BEVERLY JO SCOTT

9 mars
LES BONS CONTES

7 avril
MANU LANVIN
ET THE DEVIL BLUES

du 15 avril au 18 juin
MAXIME TAUBAN

28 avril
MOONJACKERS

du 21 au 25 mai
25th JOURNEES NATURE

du 30 juin au 24 septembre
MARIE-PIERRE CHARIER
ET
LES ENFANTS DE L'ATELIER

Renseignements Isléa Saison Culturelle : 04.70.34.23.65 et La Passerelle : 04.70.46.62.43

numéros licences spectacles : 1-140379/2-140380/3-140381

